



GEMRé

Gratuité pour tous les Engins Motorisés sur l'île de Ré
1 A, Rue de Rompsay - 17139 Chagnolet
Tél. 05 46 07 95 03 - asso.gemre17@yahoo.fr - <http://gemre.wifeo.com/>

Communiqué GEMRé du 18 Août 2013

GEMRE ne sera pas à l'université d'été du PS à La Rochelle

En 2012, les membres de GEMRE avaient rencontré les élus PS de la nation, les militants du Parti Socialiste, et même certains ministres lors de l'Université du PS à La Rochelle, pour leur expliquer la revendication de l'association :

La gratuité du pont de l'île de Ré par la suppression de l'écotaxe.

Nombre de ces élus avaient compris la démarche, la justesse et la légitimité de la revendication. Le témoignage écrit de certains confortait les adhérents de GEMRE.

Au cours de l'année écoulée, le bureau de l'Association a eu des entretiens avec nombre d'élus locaux (Maires, Conseillers généraux, ...), essentiellement positionnés à gauche, la plupart de ceux de droite ne semblant pas désireux d'écouter les arguments d'une association qui leur demande de revenir sur leur vote dans leurs assemblées.

C'est ainsi que **J-F Fountaine**, Adjoint au Maire de La Rochelle, vice président de la CDA et Conseiller Régional, s'est prononcé pour la gratuité du pont pour tous, en dehors de la période estivale, dans un premier temps.

Maxime Bono, Président de la CA de La Rochelle a approuvé la démarche de GEMRE.

Ségolène Royal a demandé au Président du Conseil Général de la Charente Maritime la gratuité pour les enfants de Rétais (ce serait un premier pas!)

Mickaël Vallet, Conseiller Général, Maire de Marennnes et "patron" du groupe PS au CG 17 a promis une action au sein de cette assemblée à la rentrée, visant à revenir sur la décision d'une écotaxe. Rappelons d'ailleurs que le principe d'une écotaxe a été voté par les parlementaires à une très large majorité, gauche et droite confondue !

Ce qui signifie à terme le retour des octrois de nos arrières grands parents!

Et depuis, une autre écotaxe "régionale" est perçue sur les automobilistes, à travers la TICPE, qui a rapporté, en 2010, 6 milliards aux départements et 3,7 milliards aux régions, soit 62 M€ pour la Charente Maritime et 85 M€ pour le Poitou Charentes.

GEMRE a donc pris acte de ces engagements et a décidé d'attendre la suite :

Elle n'ira donc pas voir, de nouveau, les édiles socialistes.

En revanche, elle maintiendra la pression, et sa mobilisation, comme en témoignent les banderoles déployées au dessus de la rocade ces deux derniers week end. Et elle attend toujours que les élus qui n'ont pas répondu à ses demandes les reçoivent enfin et revoient leur position.

GEMRE dénonce l'inégalité de traitement des habitants et l'atteinte à la libre circulation des biens et des personnes faites sur cette partie du territoire national (la discrimination entre résidents et non résidents de Ré induit une distorsion de la concurrence entre les entreprises continentales et celles ayant leur siège dans l'Ile de Ré, ainsi qu'un traitement différent du citoyen selon son lieu d'habitation)

GEMRE continuera de faire entendre sa voix par tous les moyens pour dénoncer ce racket du plus grand nombre (les usagers du pont) au profit d'une minorité (les habitants de Ré).

NON AU MAINTIEN DU NOUVEL OCTROI POUR ENTRER SUR L'ILE DE RE !

Rappelons que GEMRE réclame notamment l'application du Code de l'Environnement (article L321-11), qui permet au Conseil Général de dispenser les Charentais Maritimes du paiement de l'écotaxe du Pont.

La Rochelle le 18 08 2013

Pour GEMRE
Patrick

Contact : Jean Marc JUCKER

Courriel : asso.gemre17@yahoo.fr

Web : <http://gemre.wifeo.com/>

Facebook : <http://www.facebook.com/AssociationGemRe17>